



**PROGRAMME NATIONAL 2021 - 2027**

jeunesse

INCLUSION

**FSE+**

en Bourgogne-Franche-Comté

Emploi

COMPÉTENCES

**BOOSTEUR** de projets



## L'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté avec le Fonds social européen **FSE +** pour l'emploi et l'inclusion.

Tous les sept ans, l'Union européenne révisé la stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux enjeux des territoires et des populations des États membres et aux nouveaux défis de l'Union européenne. Pour cette nouvelle période 2021-2027, le Fonds social européen devient **FSE+**, version renouvelée du FSE regroupant l'actuel Fonds social européen, l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) et le Fonds d'Aide aux plus démunis (FEAD). Son champ d'intervention s'élargit et s'oriente en priorité sur l'aide aux personnes en situation de fragilité pour lutter plus efficacement contre les inégalités au sein de l'Europe.

L'objectif du **FSE +** en France est de soutenir et compléter les politiques publiques pour améliorer les possibilités d'insertion et d'emploi, renforcer l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, promouvoir l'éducation, la lutte contre le décrochage scolaire, l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

La gestion du **FSE +** est partagée entre les Régions, compétentes notamment en matière d'orientation et de formation des demandeurs d'emploi, et l'État qui reste mobilisé sur l'insertion sociale et professionnelle en ciblant six grandes priorités d'intervention au sein d'un programme national « Emploi Inclusion Jeunesse Compétences ». Ce programme national est mis en œuvre au niveau central (Ministère du Travail et Affaires sociales - DGEFP/DGCS ) et via des enveloppes déconcentrées aux Préfets de région qui eux-mêmes délèguent aux organismes compétents l'essentiel du volet Inclusion.

En Bourgogne-Franche-Comté, sous l'autorité du Préfet de région, le volet déconcentré du programme national **FSE +** est géré par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et par les Conseils départementaux en qualité de chefs de file de l'Inclusion.

Le déploiement opérationnel du nouveau programme à l'échelon régional et départemental est attendu dans les prochaines semaines, avec la publication des premiers appels à projets **FSE +** de la DREETS en septembre, puis ceux des Conseils départementaux au dernier trimestre 2022.





La stratégie du programme national **FSE+** est orientée autour de six priorités dont trois majeures :



### **Priorité 1**

Insertion professionnelle et inclusion sociale



### **Priorité 2**

Insertion des jeunes et réussite scolaire



### **Priorité 3**

Compétences  
Mutations économiques  
Systèmes de formation

Les trois autres priorités complémentaires visent à promouvoir :



### **Priorité 4**

Le marché du travail et un environnement professionnel inclusif et adapté



### **Priorité 5**

L'aide matérielle aux plus démunis



### **Priorité 6**

L'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants

# FSE+

en Bourgogne-Franche-Comté

# 91

 Millions €

pour la période 2022-2027  
soit 15 millions d'euros  
par an



# 72

 Millions €

gérés par les conseils départementaux pour soutenir les projets d'insertion sociale et professionnelle des publics les plus vulnérables et l'insertion des jeunes



Pour rappel

# 1 300

opérations ont été soutenues par le FSE en 2014-2021



**Les modalités d'accès aux financements FSE +**  
Une plateforme unique pour le dépôt des demandes de subvention

<https://mesdemarches.emploi.gouv.fr/Ma Démarche FSE+>

# FSE+

en Bourgogne-Franche-Comté

## VOS CONTACTS :

DREETS BFC - Service FSE  
**ENGELHARD Sophie**  
[dreets-bfc.fse@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-bfc.fse@dreets.gouv.fr)

Conseil Départemental de la Côte d'Or - 21  
**PERNETTE Anne-Laure**  
[anne-laure.pernette@cotedor.fr](mailto:anne-laure.pernette@cotedor.fr)

Conseil Départemental de la Nièvre - 58  
**PAASE Sabina**  
[sabina.paase@nievre.fr](mailto:sabina.paase@nievre.fr)

Conseil Départemental de Saône-et-Loire - 71  
**RAER Aurélie**  
[a.raer@saoneetloire71.fr](mailto:a.raer@saoneetloire71.fr)

Conseil Départemental de l'Yonne - 89  
**JUST Martine**  
[martine.just@yonne.fr](mailto:martine.just@yonne.fr)

Conseil Départemental du Doubs - 25  
**MATHEVON Sylvie**  
[cellulefse@doubs.fr](mailto:cellulefse@doubs.fr)

Conseil Départemental du Jura - 39  
**LOPEZ Alexa**  
[alopez@jura.fr](mailto:alopez@jura.fr)

Conseil Départemental de Haute Saône - 70  
**CLEAU Marie**  
[marie.cleau@haute-saone.fr](mailto:marie.cleau@haute-saone.fr)

Conseil Départemental du Territoire de Belfort - 90  
**TROUILLOT Ambre**  
[ambre.trouillot@territoiredebelfort.fr](mailto:ambre.trouillot@territoiredebelfort.fr)

INCLUSION  
COMPÉTENCES

jeunesse

social

Emploi



Au quotidien, l'Europe s'engage  
avec le **FSE+** en Bourgogne - Franche-Comté  
dans des projets de proximité.



<https://fse.gouv.fr>



Cofinancé par  
l'Union  
européenne